



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupeement enseignement général

Lieutenant Colonel
Oliver JENKINS
B4

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n° 3... /depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération.

La dissuasion comme stratégie nucléaire se démontrait sa valeur car il a produit presque 45 ans de stabilité relative dans le monde. Depuis la fin de la guerre froide, la dissuasion a apporté peu à la prévention des crises. Sa plus grande faiblesse est son manque de capacité de contrer la menace contemporaine, le terrorisme. La prolifération est devenu l'enjeu stratégique majeur non pas à cause des états qui tentaient d'avoir l'arme nucléaire mais pour la croissance de l'accès à cette capacité des acteurs non étatiques. Nous allons dans un premier temps, faire le point sur la prolifération aujourd'hui pour étudier dans un deuxième temps les motivations des proliférateurs. Enfin, nous terminerons avec la politique internationale pour empêcher la prolifération et son orientation qui confirmera la réponse à la question.

De prime abord, l'idée de prolifération a ses racines pendant les années 60 avec les Anglais, les Français et les Chinois qui cherchaient la capacité nucléaire. Les initiatives de « arms control » étaient le résultat. Les grandes puissances voulaient contrôler les pays qui n'avaient pas l'arme nucléaire avec le Traité de Non Prolifération. Cette traité a divisé le monde nucléaire en trois parties : ceux qui signent, ceux qui ne signent pas, ceux qui signent et trichent. L'Iran et la Corée du Nord se trouvent dans la troisième catégorie avec quelques différences subtiles. L'Iran l'a signé mais ne l'a pas ratifié et la Corée du Nord a retiré du traité après qu'elle a obtenu la capacité.

Pendant les dix dernières années, l'apparence d'une nouvelle menace stratégique se produit avec le terrorisme. L'attaque dans le métro à Tokyo, le « UnaBomber » aux Etats-Unis et les attentats de 11 septembre, forcent la scène internationale de se rendre compte des risques de l'arme nucléaire dans les mains des groupes radicales. Ce risque est devenu plus important avec le progrès technologique, voir facilité de construction, méthode de faire explosé, et diminution de taille, et la diffusion du savoir faire. Naturellement les terroristes ont peu d'accès à la matière fissile mais ce n'est pas loin d'imaginé qu'un pays

comme la Corée du Nord pouvait le vendre à un groupe radical avec lequel ils partageaient des intérêts.

Pour décomposer le concept de prolifération, il faut trouver des critères pour les proliférateurs. Selon un analyste de science politique, les proliférateurs suivent un des trois modèles :

1. Le modèle de la sécurité où la menace internationale se serve comme motivation principale. L'Union soviétique face aux Etats-Unis après la seconde guerre mondiale et l'Israël face aux pays arabes voisins.

2. Le modèle de la politique où un groupe d'influence interne pousse vers nucléaire pour un gain politique ou financière. Les exemples du « lobby » militaro-industrielle aux Etats-Unis ou du Brésil, appartiennent à ce modèle.

3. Le modèle de la norme qui comprend la dimension symbolique de l'arme et l'importance d'identité nationale. La France est un bon exemple.

L'Inde et le Pakistan se trouve dans un peu des deux, « sécurité » face à l'autre et « norme » en cas de reconnaissance comme grande puissance avec des population et économies croissantes. Les pays émergents de la puissance nucléaire suivent seulement le dernier modèle car leur sécurité ne sera pas assurée avec l'arme nucléaire ni ne sont pas concernés par des rivalités politiques. Par contre les acteurs non étatiques n'apparaissent pas sur ses schémas et on doit les analyser selon la typologie des situations.

Selon un professeur de géostratégies, les entités aujourd'hui prolifèrent dans l'espoir d'obtenir un gain politique. Ils cherchent une garantie de sécurité suprême (France, Israël) ou compensation contre la puissance du voisin (l'arme nucléaire israélienne face à l'arme chimique égyptienne), ou l'effet de « standing » (Libye). La Corée du Nord recherche d'un pouvoir de élevé de négociation où de chantage et peut-être des gains commerciaux. Les terroristes sont motivés par la recherche d'un effet tactique et l'Iran par une position de suprématie régionale (Iraq avant). Donc, la dimension politique apparaît centrale en matière de prolifération.

Depuis les attentats de 11 septembre, les Etats-Unis ont augmenté la pression sur les organisations internationales de lutter contre la prolifération. La politique américaine a mis l'accent sur une contre prolifération active de défense anti-missiles, mesures de détection et des capacités anti-force. Elle veut renforcer les actions des non-proliférateurs et empêcher les états voyous et les terroristes d'acquérir les matériels, les technologies, et l'expertise. Le gouvernement aussi développé des moyens pour gérer les conséquences des armes et a remis au point l'action préemptive pour désarmer l'adversaire. Le président Bush ne s'est pas limité aux Etats-Unis. Il est allé chez l'Assemblée Générale pour demander que la prolifération soit considérée comme un « crime international ». En 2003, le président a créé la « Proliferation Security Initiative » dont 50 pays font signature, avec objectifs d'interdire le transfert d'ADMs, renforcer les moyens juridiques, et d'assurer le contrôle de cargos suspects.

La scène internationale a répondu avec un volet semblable. Le G-8 a établi un group spécial contre le développement des armes et matériels de destruction massive mais qui met l'accent sur la sûreté des installations NBC de l'ancien Union soviétique. Il inclus des provisions pour la démantèlement de sous-marins nucléaires, l'enlèvement des matières fissiles, et le transfert des ingénieurs nucléaires vers les emplois civiles. Les Nations Unies ont changé leur doctrine pour fortifier les résolutions de non prolifération. Il exige que les membres ne doivent pas aider quelconques les acteurs non étatiques d'acquérir des armes non conventionnelles. Si les membres ne respectaient pas ces règles elles peuvent être soumis au Chapitre VII de la Charte. Finalement, l'UE a aussi modifié sa doctrine pour tenir compte de la menace de prolifération avec un document qui traite la relation de l'UE avec les pays tiers en intégrant une politique de non prolifération.

En définitive, la stratégie nucléaire des derniers dix années a concentré sur la prolifération à cause de la nouvelle menace prévalente. Le terme prolifération aujourd'hui inclus tous les armes de destruction massive, chimiques, biologiques ou autres. Face à cette nouvelle menace l'ancienne stratégie de dissuasion n'a aucun sens car il est impossible de faire craindre un ciblage des points clés quand leurs vulnérabilités sont mal définies. Enfin, les nouveaux pays proliférants n'envisagent pas une stratégie de dissuasion car leurs motivations sont plutôt pour une « standing » internationale ou une

« effet bargaining » ou pire des gains commerciaux. La question se ne pose pas de la future de la stratégie nucléaire mais qu'elle sera la stratégie de prolifération contre des pays qui cherchent des gains financiers.

Pièce(s) jointe(s)
à la
Fiche de géopolitique
du grade nom prénom